



Aide&Assistance à Domicile  
Association loi 1901 – Fédération UNA

## *Lu pour vous*

**Cette rubrique reprend des textes de loi, ou informations destinées aux personnes âgées et aux familles qui ont besoin d'aide et d'assistance.**

Elle vous proposera également quelques informations anecdotiques

### *Qu'est-ce que le congé de proche aidant ?*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le congé de proche aidant permet aux salariés du privé de suspendre ou réduire leurs activités professionnelles pour accompagner un proche qui souffre d'une perte d'autonomie importante. (Pour plus d'information contacter 2AD Yvelines)

### *Le bien vivre à domicile*

Le souhait de chacun et la volonté du gouvernement est le maintien des seniors à leur domicile. Une étude récente a montré que 92% des retraités en France vivent à leur domicile

### *Vaccinez-vous !*

Les français seraient les plus nombreux dans le monde à se méfier des vaccins :

41% selon une étude conduite par « E-Biomédecine ». Sur 6 500 personnes interrogées dans 65 pays, la moyenne des sceptiques ne serait que de 13%

### *Chutes accidentelles de personnes âgées*

Chez les personnes de plus de 75 ans les chutes représentent plus de 80% des activités de la vie courante recensées dans les services s'urgence. Ce chiffre de 80% laisse à réfléchir et doit conduire chacun à revoir ses règles de vie et de vigilance afin de limiter les risques de chute à son domicile ou à l'extérieur.



Aide & Assistance à Domicile  
Association loi 1901 – Fédération UNA

La meilleure réponse est la pratique d'exercices physiques, dont ceux centrés sur l'équilibre.

### *Le crédit d'impôt d'aide aux personnes âgées ou handicapées*

Il est prolongé jusqu'au 31 décembre 2020 et couvre d'avantages de dépenses. Il s'applique à partir de l'imposition sur les revenus de 2018.

### *Le dispositif « Yvelines Etudiants Seniors » (Y. E. S.)*

Durant les mois de juillet et août, les personnes âgées qui le souhaitent peuvent recevoir la visite d'un jeune étudiant. Ce dispositif est financé par le Conseil Départemental des Yvelines.

Ces visites de convivialité sont l'occasion de conversations, de jeux de société, de promenade. Elles sont un pont entre génération.

Pour tout renseignement téléphoner au **01 34 93 26 30**

### *Il faut savoir lutter contre les polluants domestiques*

L'AG2R La Mondiale nous met en garde dans son dernier magazine d'avril 2018 sur les effets néfastes des polluants de l'habitat sur notre bien-être et notre santé. Des sites sont à votre disposition pour en savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) de santé publique France, [www.unbonairchezmoi.developpement-durable.gouv.fr](http://www.unbonairchezmoi.developpement-durable.gouv.fr) du ministère de la transition écologique et solidaire.

### *Résidence autonomie ou EHPAD*

La résidence autonomie accueille des personnes valides dans des studios ou deux pièces. La personne y vit en toute autonomie. Elle dispose d'espaces collectifs qui facilitent la convivialité et de différents services.

L'EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur le plan physique et /ou psychique. Il propose des prestations hôtelières et un encadrement des soins quotidiens.



Aide&Assistance à Domicile  
Association loi 1901 – Fédération UNA

### *Les tarifs des EHPAD – Les 3 critères de prise en charge*

Le prix d'un EHPAD peut varier d'un établissement à l'autre. La règle de tarification commune repose sur 3 composantes :

Les soins qui englobent les soins médicaux et paramédicaux sont intégralement pris en charge par l'Assurance maladie.

La dépendance qui comprend les aides fournies à la personne dans le cadre de son montant est fonction du degré de dépendance apprécié suivant 6 degrés ou GIR (Groupe Iso-Ressources). Les GIR 1 et 2 correspondent à une dépendance sévère, les GIR 3 et 4 à une dépendance modérée, Les GIR 5 et 6 à une dépendance légère.

L'hébergement couvre les prestations d'administration, d'hôtellerie, de la restauration et de l'animation.

### **Ces 2 derniers éléments peuvent faire le grand écart sur le plan prix**

*(Le particulier N° 1144 d'avril 2018)*

### *Les seniors et le bénévolat*

Nombreux sont les seniors qui s'engagent dans le bénévolat. En s'engageant les plus de 60 ans affirment autant leur désir d'être utiles, que leur besoin de lien social et l'envie d'échanger avec d'autres, que leur envie d'apprendre des choses nouvelles. 2AD Yvelines accueille des bénévoles qui souhaitent donner un peu de leur temps – Pour en savoir plus appeler le 06 08 26 08 28.

### *Plus nous vieillissons, plus le temps passe rapidement ?*

L'académicien Michel Serre nous propose une explication « Cette accélération n'est pas une impression, elle est mathématique ». Entre son premier anniversaire, un enfant double sa durée de vie. Un adulte de 50 ans qui atteint



Aide & Assistance à Domicile  
Association loi 1901 – Fédération UNA

51 ans a accompli le 50<sup>ème</sup> de sa vie et ainsi de suite ... C'est pourquoi, d'année en année, le temps passe toujours plus vite ! »

### *La solitude*

Plus de 5 millions de français souffrent de solitude, soit une personne sur 10. Les personnes âgées ne sont pas épargnées. 300 000 français de plus de 60 ans ne rencontrent quasiment jamais, ou très rarement, d'autres personnes.

*(Lu dans solidarité, le journal de la protection des familles – AG2R La Mondiale)*

### *Une personne sur 8 est touchée par une maladie du système nerveux.*

Alzheimer, Parkinson, Accident Vasculaire Cérébral (AVC), Maladies neurologiques qui touchent les cellules nerveuses, Sclérose en plaque, épilepsie, tumeurs cérébrales, dépression, Troubles Obsessionnels Compulsifs, Tétraplégie ...

### *L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)*

Les symptômes arrivent généralement de façon très brutale et soudaine : la paralysie d'une partie du corps ; la perte de la parole ou des difficultés à articuler ; l'impossibilité de prononcer un mot ; la perte de vision d'un œil, d'une partie du champ visuel ; des troubles de l'équilibre ; parfois des maux de tête violents.

En France appeler le 15 et décrivez les symptômes. Même si les symptômes disparaissent rapidement, il faut quand même appeler le 15 car ces symptômes peuvent être suivis d'un accident plus grave.

Les facteurs de risques : l'hypertension artérielle ; le diabète ; le cholestérol, ... Il est recommandé de manger équilibré, d'éviter alcool et tabac ; de privilégier une activité physique régulière.



**Aide & Assistance à Domicile**  
Association loi 1901 - Fédération UNA

En France 800 000 personnes souffrent à ce jour des conséquences d'un AVC.

*(Lu dans « Générations » le magazine des institutions de retraite complémentaire KLESIA)*